



# ACADÉMIE DE POITIERS

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

ÉDUCATION NATIONALE

Des femmes et  
des hommes qui  
*changent la vie*  
pour toute la vie

Découvrez les métiers du service public sur [choisirleservicepublic.gouv.fr](https://choisirleservicepublic.gouv.fr)

# Sommaire

- 1. L'académie de Poitiers en quelques mots et chiffres**
- 2. Nos modalités de recrutement**
- 3. Présentation de la diversité nos métiers**
- 4. Accompagnement et formation proposés**
- 5. Se renseigner sur les postes à pourvoir**

# L'académie de Poitiers, en quelques mots et chiffres

# L'académie en chiffres



**4** départements



**294 428** élèves

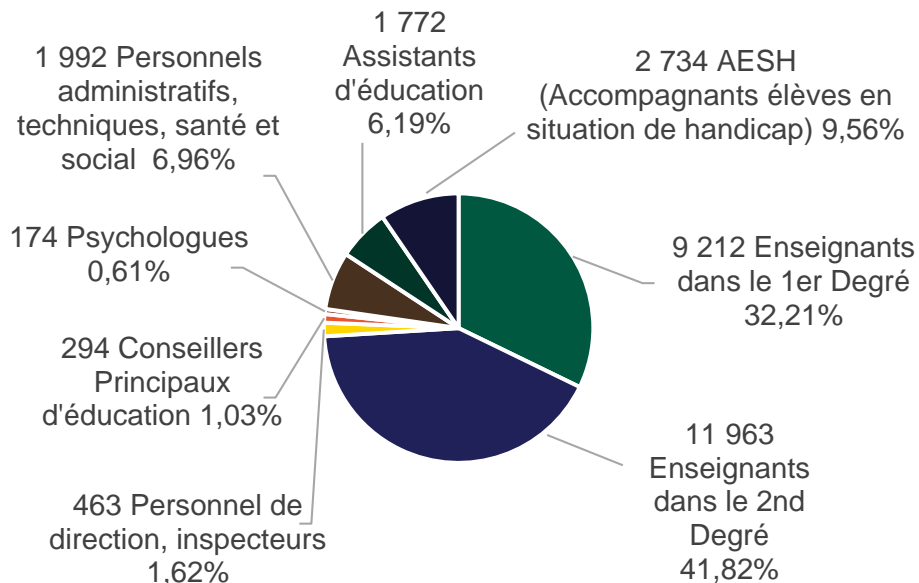


**28 604** personnels



**1 827** établissements  
**1 524** écoles, **202** collèges,  
**91** lycées, **4** Erea

## Répartition des effectifs par filière en % au 29/11/2022





# L'académie employeur

## Une académie

- à taille humaine
- avec une offre d'emploi dispersée sur l'ensemble du territoire
- caractérisée par un maillage à forte dimension rurale

## Une politique RH

- qui porte une attention particulière à l'égalité femme – homme et à un accès à l'emploi non discriminant
- dont les orientations s'appuient sur une feuille route RH corrélée à un projet académique
- en cours d'évolution au bénéfice d'une gestion RH plus qualitative

## Des ressources humaines

- constituées de profils métiers divers aux compétences multiples
- relevant de statuts de titulaires ou de contractuels
- Intervenant sur des quotités de travail à temps complet ou incomplet

# Nos modalités de recrutement

# Modalités de recrutement

- **Par contrat pour les agents contractuels - Contrat de droit public**

Durée et renouvellement variables, selon le besoin d'emploi

Rémunération en fonction de la certification (diplôme, titre ..) et de l'expérience professionnelle

Process de recrutement :



Dépôt d'une candidature (CV, lettre de motivation)

Entretien de recrutement

- **Par détachement pour les agents titulaires**
- **Par concours pour intégrer la fonction publique**

# Présentation de la diversité de nos métiers



# Connaissez-vous nos métiers ?



# Des métiers regroupés autour de 4 grandes filières :

La filière enseignante

La filière éducation / orientation

La filière médico-sociale

La filière administrative et technique

## La filière enseignante



Professeur des écoles (1<sup>er</sup> degré), professeur de collège, lycée, lycée professionnel (2<sup>nd</sup> degré) ...

### Mission principale :

Instruire, éduquer et former

### Modalités d'accès :

- concours (titulaire d'un master)
- détachement
- contrat (titulaire d'une certification niveau 6, *bac+3*) ou infra pour l'enseignement technologique et professionnel

### Rémunérations €

(agents contractuels)

1 964 / 2 380 € bruts mensuels |

### Conditions d'exercice :

- activités d'enseignement devant les élèves
  - et autres activités (préparation, réunions ...)
- Au sein d'une équipe pédagogique



- Temps de travail à temps plein :
  - \* 1<sup>er</sup> degré : 24 heures enseignement et 108 heures annuelles
  - \* 2<sup>nd</sup> degré : 18 heures d'enseignement hebdo.

- Des possibilités de contrat à temps incomplet



**Témoignage  
enseignant  
contractuel  
économie gestion**



### Conseiller principal d'éducation CPE

#### Mission principale :

Le CPE est chargé du bon déroulement de la vie scolaire et assure le lien entre les familles et l'équipe pédagogique, il anime l'équipe des assistants d'éducation.

#### Modalités d'accès :

- concours (titulaire d'un master)
- détachement
- contrat (titulaire d'une certification de niveau 7 *bac+5*)

#### Rémunérations €

(agents contractuels)

2 066 / 2 381 € bruts mensuels

#### Conditions d'exercice :

Exercice de l'activité en lien avec l'équipe de direction, en collège ou lycée



- Temps de travail à temps plein :  
1 607 heures annuelles

- Des possibilités de contrat à  
temps incomplet

## La filière éducation / orientation



### Assistant d'éducation AED

#### Mission principale :

Dans le second degré les assistants d'éducation participent à l'encadrement, à la surveillance et au suivi éducatif des élèves, et à l'aide à l'accueil et à l'intégration scolaire des élèves handicapés.

#### Modalités d'accès :

- contrat (titulaire d'une certification de niveau 4 bac)

#### Rémunérations

(agents contractuels)

A partir de 1 750 € bruts mensuels

#### Conditions d'exercice :

Exercice de l'activité en lien avec l'équipe pédagogique dont le CPE



-Temps de travail à temps plein :  
1 607 heures annuelles

-Des possibilités de contrat à temps incomplet selon les besoins de l'établissement scolaire



Psychologue de l'éducation nationale

### Mission principale :

- Dans le 1<sup>er</sup> degré, il veille à la socialisation et aux apprentissages des élèves, intervient en situation de difficultés (PSY EN EDA).
- Dans le 2<sup>nd</sup> degré, il accompagne l'orientation scolaire et professionnelle des élèves (PSY EN EDO).

### Modalités d'accès :

- concours (titulaire d'un master 2 Psychologie)
- détachement
- contrat (titulaire d'un master 2 Psychologie)

### Rémunérations | €

(agents contractuels)

2 066 / 2 381 € bruts mensuels

### Conditions d'exercice :

Exercice de l'activité en lien avec l'équipe pédagogique dont le CPE



-Temps de travail à temps plein :  
1 607 heures annuelles

-Des possibilités de contrat à temps incomplet selon les besoins de l'établissement scolaire

Numéro  
Adeli



Accompagnant des élèves en situation de handicap AESH

### Mission principale :

Les AESH participent à la prise en charge des élèves en situation de handicap en apportant différents types d'aides :

- aide individuelle auprès d'un ou plusieurs élèves
- aide mutualisée (plusieurs élèves en même temps) ;
- appui à un dispositif collectif de scolarisation (ULIS) dans les écoles et établissements d'enseignement

### Modalités d'accès :

- contrat (titulaire d'une certification de niveau 4, bac, diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social (DEAES))

### Rémunérations | €

(agents contractuels)

A partir de 1 750 € bruts mensuels

### Conditions d'exercice :

Exercice de l'activité en lien avec l'équipe pédagogique et les familles



-Temps de travail à temps plein : 1 607 heures annuelles


-Une majorité d'AESH à 60 %

### Mission principale :

Les personnels sociaux et de santé ont :

- Soit pour mission de promouvoir la santé scolaire en faveur des élèves afin de favoriser leur bien-être et de contribuer à leur réussite.
- Soit d'effectuer un service de prévention et d'accompagnement auprès des personnels

### Conditions d'exercice :

 - Temps de travail à temps plein  
1 607 heures annuelles réparties en  
fonction du lieu d'exercice



### Ils sont :

- médecins scolaires
- infirmiers scolaires
- assistants sociaux

- Des possibilités de contrat à temps  
incomplet

### Rémunérations : €

Médecins : à partir de 3 841 € bruts mensuels (agents contractuels)

Infirmiers et assistants sociaux : à partir de 1 891 € bruts mensuels  
(agents contractuels)

### Modalités d'accès :

- concours (Catégorie A)
- détachement
- contrat (titulaire d'une certification requise pour l'exercice de la profession)



**Témoignage**  
**médecin scolaire**



## La filière administrative et technique



Adjoint gestionnaire en collège  
lycée

### Mission principale :

Il assure le pilotage de la gestion matérielle, financière, RH et administrative.

### Conditions d'exercice :

Membre de l'équipe de direction  
Possible logement de fonction



Temps de travail à temps plein 1 607  
heures annuelles (temps incomplet possible)

### Rémunérations €

(agents contractuels)

A partir de 1 964 € bruts mensuels (Cat A)

A partir de 1 847 € bruts mensuels (Cat B)



Chef de bureau/service en  
rectorat et DSDEN

### Mission principale :

Il assure le pilotage et le  
management d'un service de gestion  
(RH financier, logistique...).

### Conditions d'exercice :

Membre de l'équipe d'encadrement  
Possibilité de télétravail



Temps de travail à temps plein  
1 607 heures annuelles

### Rémunérations €

(agents contractuels)

A partir de 1 964 € bruts mensuels

### Modalités d'accès :

- concours (Catégorie A)
- détachement
- contrat (titulaire d'une certification de niveau 6 *bac+3 et inférieur selon expérience*)



## La filière administrative et technique




Gestionnaire administratif  
(Collège, lycée, DSDEN, rectorat)

### Mission principale :

Il assure la gestion administrative, matérielle et financière concourant au fonctionnement d'un service ou d'une structure (financier, comptable, RH ...).

### Conditions d'exercice :

Travail au sein d'une équipe, en interactions avec d'autres services  
Possibilité de télétravail en DSDEN et rectorat

 Temps de travail à temps plein 1 607 heures annuelles




Secrétaire de direction en  
collège/lycée

### Mission principale :

Il assure le secrétariat, contribue au bon déroulement des activités du service et prend en charge certains dossiers confiés par l'équipe de direction.

### Conditions d'exercice :

Travail en étroite collaboration avec le chef d'établissement et les membres de la communauté éducative

 Temps de travail à temps plein 1 607 heures annuelles

### Rémunérations

A partir de 1 847 € bruts mensuels (agents contractuels cat B)

A partir de 1 750 € bruts mensuels (agents contractuels cat C)

### Modalités d'accès :

- concours (Catégorie B ou C)
- détachement
- contrat (titulaire d'une certification de niveau 4 ou 5 bac, bac +2 et inférieur selon expérience)

## La filière administrative et technique

D'autres possibilités pour la filière technique



Personnel de laboratoire  
Technicien informatique  
Agent logistique

### Mission principale :

Elle varie selon l'emploi occupé.

### Conditions d'exercice :



- Temps de travail à temps plein 1 607 heures annuelles réparties en fonction du lieu d'exercice
- Des possibilités de contrat à temps incomplet

### Rémunérations €

Elle varie selon l'emploi occupé.

### Modalités d'accès :

- concours (Catégorie B ou C)
- détachement
- contrat (certification requise selon l'emploi occupé)

# Accompagnement et formation proposés

# Accompagnement et formation

- Un temps **d'accueil** et **d'intégration** dans le service d'affectation
- Des **actions d'accompagnement** à la prise de poste et de formation continue
- Un accès à des préparations aux concours

# Se renseigner sur nos postes à pourvoir

# Découvrez nos offres d'emploi sur les sites

- Pôle emploi
- Apec
- Place de l'emploi public
- Académie de Poitiers : [www.ac-poitiers.fr/recrutements](http://www.ac-poitiers.fr/recrutements)



# Transmettez votre candidature spontanée

✓ **Enseignant du 1er degré :**

Charente : [ce.iena16@ac-poitiers.fr](mailto:ce.iena16@ac-poitiers.fr)

Charente-Maritime : [candidatures.dpe17@ac-poitiers.fr](mailto:candidatures.dpe17@ac-poitiers.fr)

Vienne : [dpe5@ac-poitiers.fr](mailto:dpe5@ac-poitiers.fr)

Deux-Sèvres : [S3E-79@ac-poitiers.fr](mailto:S3E-79@ac-poitiers.fr)

✓ **Enseignant, CPE, psychologue du 2<sup>nd</sup> degré :**

<https://id.ac-poitiers.fr/acloe/do/candidat>



# Transmettez votre candidature spontanée

## ✓ **AESH :**

Charente : [avs16@ac-poitiers.fr](mailto:avs16@ac-poitiers.fr)

Charente-Maritime : [coordinationaesh17@ac-poitiers.fr](mailto:coordinationaesh17@ac-poitiers.fr)

Vienne : [saviscol.nord@ac-poitiers.fr](mailto:saviscol.nord@ac-poitiers.fr), [saviscol.sud@ac-poitiers.fr](mailto:saviscol.sud@ac-poitiers.fr)

Deux-Sèvres : [avs2.ia79@ac-poitiers.fr](mailto:avs2.ia79@ac-poitiers.fr)

## ✓ **AED :**

Aux établissements scolaires de l'académie (collèges, lycées ...)

## ✓ **Personnels administratifs, sociaux et de santé :**

<https://id.ac-poitiers.fr/sve/token/demande/recrutement-contractuel>



# ACADÉMIE DE POITIERS

*Liberté*

*Égalité*

*Fraternité*

---

## **Enseignant contractuel économie gestion**

<https://www.ac-poitiers.fr/devenez-professeur-contractuel-d-economie-gestion-123889>

## **Médecin scolaire**

<https://www.ac-poitiers.fr/l-academie-recrute-des-medecins-scolaires-123892>

## **Toutes les videos**

<https://www.youtube.com/playlist?list=PLI9So9TbGHdszl6ixSUEPEjxTGgterUG6>

---